



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

No 18-2019 - Séance du 24 juin 2019 - Orale

Rapprochement - fusion - Groupe de travail

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

Lors de leurs séances respectives des 27 et 28 mai 2019, les conseils communaux de St-Légier-La Chiésaz et Blonay ont pris acte du rapport final du Comité de pilotage sur le projet de rapprochement / fusion entre nos deux communes et ont décidé de mandater les exécutifs pour la rédaction du projet de convention de fusion.

Ayant entendu les vœux des conseillers communaux, le COPIL, réuni en séance le 19 juin dernier, a décidé de rendre publics les rapports des groupes de travail sur les sites Internet des communes, ce qui sera fait ces prochains jours.

Un groupe de travail "Communication" a été désigné. Il sera formé des syndics, des secrétaires municipaux, de M. Laurent Curchod, et de M. Pierre-Alain Rattaz, notre partenaire en charge de la communication. Il définira, dans les tous premiers jours de juillet, le calendrier des actions qui seront entreprises dans les prochaines étapes du processus.

Nous pouvons d'ores et déjà annoncer que dans le numéro 46 du COMM'une info, qui paraîtra le 29 août prochain, les habitants de nos communes seront appelés à participer à un sondage sur le nom de la nouvelle commune en cas de fusion.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic
A. Bovay

Le secrétaire
J. Steiner



St-Légier-La Chiésaz, le 24 juin 2019

M. Alain Bovay, syndic

Bureau du conseil communal : M. Jacques Reymond, président et Mme S. Rotondo, secrétaire